



ADMQ

Association des
directeurs municipaux
du Québec

PRÉSENTÉ PAR

Fonds
d'assurance
des municipalités
du Québec

Congrès annuel

Référence en gestion municipale

Centre des congrès de Québec • 14, 15 et 16 juin 2023

Guide préliminaire

Mise à jour: 25 janvier 2023

MERCREDI 14 JUIN - Accueil et inscription : 11 h à 18 h			
PM	Salle 301AB	Salle 302AB	Salle 303A
13 h 45 à 15 h (75 min)	La délégation de pouvoir, un outil de gestion indispensable Service d'assistance juridique FQM-FONDS	Comment naviguer le nouveau régime provisoire des milieux hydriques? Bélanger Sauvé	Les pouvoirs des municipalités pour la vitalité économique de leurs communautés Morency avocats
15 h 15 à 16 h 30 (75 min)	Analyse de la conformité d'une soumission : irrégularités majeures aux mineures PFD Avocats	Petites et grandes histoires en matière d'éthique et de déontologie Tremblay Bois	Ressources humaines : questions & Réponses Axxel RH inc.
PM (suite)	Salle 303B	Salle 304A	Salle 304B
13 h 45 à 16 h 30 (2 h 30)	De l'avis de motion à l'entrée en vigueur Cain Lamarre	Le succès de l'approche Lean Management demande à ce que les employés soient impliqués dans le processus d'amélioration continue instauré par l'organisation municipale TAF Management	Règlements sur la démolition et sur l'occupation et l'entretien des bâtiments Lavery



JEUDI 15 JUIN						
Déjeuner-AGA 7 h 30 à 9 h						
AM	Salle 301AB	Salle 302AB	Salle 303A	Salle 303B	Salle 304A	Salle 304B
9 h 45 à 11 h 15 (90 min)	Recrutement et conditions de travail - comment vous démarquer? Fédération québécoise des municipalités	Tout ce que le gestionnaire doit savoir sur le droit d'accès à l'information des élus Tremblay Bois	Comment le gestionnaire doit interagir avec les élus en matière de gestion des ressources humaines Dunton Rainville	Pouvoirs municipaux face à la crise du logement Morency avocat	Pour éviter que le PTI soit une liste de souhaits – Résultats d'audit de la CMQ Commission municipale du Québec	Publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres (SEA0) : des solutions à nos embûches Cain Lamarre

Dîner des membres 12 h à 13 h 45						
PM	Salle 301AB	Salle 302AB	Salle 303A	Salle 303B	Salle 304A	Salle 304B
13 h 45 à 15 h (75 min)	La rétention du personnel en temps de pénurie de main-d'œuvre Michel Larouche Consultants RH Inc.	TPS-TVQ maximiser vos remboursements - QDF Éthier Avocats	Suivi financier des projets d'envergure Malette	L'impact de la Loi 25 sur la gestion des ressources humaines Alliance ressources humaines	À venir	À venir
15 h 15 à 16 h 30 (75 min)	La zone agricole en mouvement : examen des nouvelles règles Therrien Couture Jolicoeur	L'encadrement de l'approvisionnement en eau pour les développements domiciliaires non desservis VOX avocat(e)s	Comment mieux attacher les ententes à conclure avec les promoteurs? Cain Lamarre	Demandes de coûts supplémentaires dans un contrat municipal Lavery	À venir	À venir

VENDREDI 16 JUIN	
Déjeuner 7 h 30 à 8 h 30	
AM	Salle 400
8 h 30 à 9 h 30 (60 min)	Quiz juridique pour les DG : testez vos connaissances! Morency
9 h 45 à 11 h 30 (1 h 45)	Revue de la jurisprudence et des modifications législatives de la dernière année Lavery

Salon des
Fournisseurs
municipaux

Présenté par
Fonds
d'assurance
des municipalités
du Québec

Horaire des visites :
Mercredi 14 juin de 13 h à 18 h 15 et jeudi 15 juin de 8 h à 12 h

Mercredi 14 juin

Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

La délégation de pouvoir, un outil de gestion indispensable

La présentation portera sur le processus d'adoption d'un règlement de délégation de pouvoirs, sur sa nécessité et son utilité, son contenu ainsi que sur l'importance de bien choisir les termes utilisés afin d'éviter toute ambiguïté lorsque vient le temps de le mettre en application.



M^e Cynthia Tremblay
Avocate

Fonds
d'assurance
des municipalités
du Québec

Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

Comment naviguer le nouveau régime provisoire des milieux hydriques ?

Le nouveau régime provisoire des milieux hydriques est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis. Quelles questions demeurent en suspens ? Quoi faire avec votre réglementation actuelle ?



**M^e François
Peter-Edmond Rivard**
Avocat

BÉLANGERSAUVÉ
AVOCATS

Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

Les pouvoirs des municipalités pour la vitalité économique de leurs communautés

Dans cet atelier, les participants se familiariseront avec les différents pouvoirs de développement économique qu'une municipalité peut utiliser. Les participants connaîtront également les conditions et limites de ces différents pouvoirs.



M^e Philippe Asselin
Avocat



M^e Matthieu Tourangeau
Avocat

MORENCY 50^{ans}
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Mercredi 14 juin

Mercredi 14 juin / 15 h 15 à 16 h30 (75 min)

Analyse de la conformité d'une soumission : irrégularités majeures aux mineures

L'analyse de la conformité d'une soumission est souvent fort complexe. Les erreurs et omissions contenues dans une soumission peuvent être dans certains cas bonifiées, alors que dans d'autres cas, l'irrégularité doit être considérée majeure et implique péremptoirement le rejet d'une soumission.

Dans le cadre de cette formation, nous ferons l'analyse de la jurisprudence récente et concernant ce sujet.



M^e Joanne Côté
Avocate



M^e Mireille Lemay
Avocate



Mercredi 14 juin / 15 h15 à 16 h 30 (75 min)

Petites et grandes histoires en matière d'éthique et de déontologie

Nous vous proposons une revue d'une sélection de décisions récentes prononcées en matière de déontologie. Au-delà des grands titres qui font la manchette, nous tenterons de mieux comprendre les infractions reprochées et, surtout, explorer les meilleures pratiques qui auraient pu être mises en place pour éviter ces débats.

Mercredi 14 juin / 15 h 15 à 16 h 30 (75 min)

Ressources humaines : questions & Réponses

Vous avez des questions d'ordre général touchant la gestion des ressources humaines ? J'y réponds. Gestion de la performance, discipline, télétravail, obligations de l'employeur, droit de gérance, gestion de conflits, absentéisme sont tout autant de sujets que nous pourrions aborder ici.



M^{me} Annie Lebeau
CRHA, Méd.A.
Consultante en
ressources humaines



Mercredi 14 juin

Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 16 h 30 (2 h 30)

De l'avis de motion à l'entrée en vigueur

Cette formation a pour objectif de revoir les procédures d'adoption, de l'avis de motion à l'entrée en vigueur, pour différents types de règlements municipaux (règlements d'urbanisme, règlement d'emprunt, règlement sur le traitement des élus municipaux et autres).



M^e Marie-Claude Veilleux
Avocate



M^e Stéphanie Turcotte
Avocate



Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 16 h 30 (2 h 30)

Le succès de l'approche Lean Management demande à ce que les employés soient impliqués dans le processus d'amélioration continue instauré par l'organisation municipale

Le succès de l'approche Lean Management demande à ce que les employés soient impliqués dans le processus d'amélioration continue instauré par l'organisation municipale :

- par un leadership participatif, comme faire de vos employés vos experts
- dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, comment mobiliser vos équipes et assurer leur rétention par l'approche Lean
- par la gestion participative, comment améliorer le service aux citoyens grâce aux outils Lean.



Félix Nunez,
Président



Mercredi 14 juin / 13 h 45 à 16 h 30 (2 h 30)

Règlements sur la démolition et sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

À compter d'avril 2023, il sera obligatoire d'adopter un règlement sur la démolition des bâtiments.

À compter d'avril 2026, il sera obligatoire d'adopter un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Bien que plusieurs municipalités aient déjà ces règlements, ils devront comprendre de nouvelles mesures, dont certaines portant sur les bâtiments patrimoniaux. Cet atelier permettra de connaître l'utilité de ces règlements et le nouveau contenu obligatoire qui doit y être ajouté.



M^e Pier-Olivier Fradette
Avocat



M^e Solveig Ménard-Castonguay
Avocate



Mercredi 14 juin

Mercredi 14 juin / 18 h15 à 22 h

Banquet d'ouverture

Dominic Paquet est un showman des plus hilarants! Humoriste, comédien et animateur, il se démarque par ses prestations physiques, ses mimiques délirantes et ses impressionnantes prouesses vocales. Alors qu'il vient de débiter la tournée de son quatrième one-man-show, *Laisse-moi partir* vous pouvez également le voir à la télévision dans *Mets-y le Paquet*, et *Ça c'est drôle*, en plus de l'entendre à la radio à l'émission *À la semaine prochaine*. Un abruti à l'énergie débordante qui sait dilater des rates comme personne! Mesdames et messieurs, Dominic Paquet!



Dominic Paquet

Présentateur du banquet



Soirée-spectacle présentée par



Hommage

engagement municipaux

Les membres ayant cumulé 20, 25, 30 et 35 années au service des citoyens des municipalités recevront durant le banquet une reconnaissance de leur contribution et de leur persévérance.

Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 7 h 30 à 9 h
Déjeuner-AGA

Présenté par
energir

Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Recrutement et conditions de travail - comment vous démarquer ?

Dans un contexte où le monde du travail est en pleine ébullition, où la compétition entre les organisations est forte pour s'arracher les meilleurs employés, comment tirer son épingle du jeu ?

C'est le sujet que nous aborderons dans la présente formation. Nous aborderons également les pièges à éviter pour recruter avec succès.



M^e Catherine Filteau
Avocate



M^{me} Emma Turcotte
CRHA, conseillère en ressources humaines



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Tout ce que le gestionnaire doit savoir sur le droit d'accès à l'information des élus

Le nouveau régime provisoire des milieux hydriques est en vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, mais beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis. Quelles questions demeurent en suspens ? Quoi faire avec votre réglementation actuelle ?



M^e Claude Jean
Avocat



M^e Simon Voyer
Avocat

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Comment le gestionnaire doit interagir avec les élus en matière de gestion des ressources humaines

Nous aborderons les pouvoirs octroyés aux élus en matière de gestion des ressources humaines et le fonctionnement des comités du conseil qui peuvent être créés pour confier aux élus un rôle plus important en cette matière.

Nous verrons comment les fonctionnaires municipaux doivent interagir avec les élus en matière de gestion des ressources humaines.



M^e Julien Merleau-Bourassa
Avocat

DUNTON RAINVILLE
AVOCATS et NOTAIRES
LA FORCE D'UNE PASSION

Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Pouvoirs municipaux face à la crise du logement

La crise du logement fait les manchettes depuis un bon moment déjà et affecte tout le Québec, des grands centres urbains aux milieux ruraux. Les municipalités sont interpellées pour participer à la solution. Cette formation sera l'occasion de faire le point sur les outils dont disposent les municipalités pour s'attaquer à ce problème d'importance.



M^e Christopher-William
Dufour-Gagné
Avocat



M^e Philippe Asselin
Avocat

MORENCY 50 ans
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Publication des contrats dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO) : des solutions à nos embûches

La Commission municipale du Québec, par suite de son audit de conformité de février 2022, oblige les municipalités à se questionner sur les points à améliorer dans la publication de nos contrats sur le SEAO. Prenons quelques minutes afin de prendre garde à l'usage que nous faisons du SEAO.



M^e François Bouchard
Avocat



Jeudi 15 juin / 9 h 45 à 11 h 15 (90 min)

Pour éviter que le PTI soit une liste de souhaits – Résultats d'audit de la CMQ

La réalisation d'un programme triennal d'immobilisations est un défi en soi notamment parce qu'il doit être élaboré de façon à concrétiser les objectifs du conseil tout en assurant la pérennité des actifs et respectant les capacités de réalisation (financière et opérationnelle) de la municipalité. Pour éviter que le PTI devienne une liste de souhait, les participants auront dans cette formation un aperçu des saines pratiques en matière de cueillette de l'information, de définition, d'analyse et de priorisation des projets, d'établissement des coûts et du financement et finalement d'information transmise au conseil. Cet aperçu se fera par le biais des zones d'améliorations relevées lors de l'audit de la CMQ portant sur 3 municipalités comportant entre 11 000 à 14 000 habitants. Les participants auront des balises pour évaluer leur processus d'élaboration du programme triennal d'immobilisations, en détecter les lacunes et par conséquent déployer les moyens nécessaires pour l'améliorer.



Conférencier à confirmer



Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 12 h à 13 h 45

Dîner des membres

Présenté par

BÉLANGERSAUVÉ
— AVOCATS —

Hommage

Cette année encore, l'ADMQ profitera du dîner des membres afin d'honorer plusieurs des membres pour leurs réalisations exceptionnelles, la persévérance dans leur engagement, leur excellence en formation et leur réussite professionnelle.

Certificat de Directeur municipal agréé (DMA)

Prix Mérites ADMQ

Prix Relève municipale

Prix Excellence en formation

Renée Vaudreuil

Jeudi 15 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

La rétention du personnel en temps de pénurie de main-d'œuvre

Que faut-il faire pour éviter que le personnel actuel quitte son emploi et place l'employeur dans une situation difficile? L'augmentation des salaires suffit-elle pour contrer les départs? Les solutions ne sont pas aussi simples qu'un claquement de doigts.



M. Jean-Michel Larouche
Consultant RH



Jeudi 15 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

TPS-TVQ maximiser vos remboursements - QDF

Analyse des concepts menant à l'activité commerciale. Réponses illustrées des questions demandées fréquemment par les administrateurs municipaux.



M. Jacques Éthier,
LL.B., M.Fisc. Avocat Fiscaliste

ÉTHIERAVOCATS INC.

Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

Suivi financier des projets d'envergure

Avant de démarrer le projet :

- s'assurer de mettre en place de bonnes pratiques pour établir un budget réaliste;
- structurer les coûts de manière à optimiser le financement disponible (subvention).

Au cours de la réalisation du projet, ayez en main les informations nécessaires pour :

- assurer un suivi précis des coûts engagés et à venir;
- effectuer le suivi serré des dépassements et de la contingence à la fin du projet;
- faire un suivi final des coûts et demander les subventions.



M^{me} Claudie St-Pierre
Associée



M. Simon Caron

MALLETTE

Société de comptables
professionnels agréés

Jeudi 15 juin / 13 h 45 à 15 h (75 min)

L'impact de la Loi 25 sur la gestion des ressources humaines

Les organisations sont obligées, depuis septembre 2022, de se soumettre à des obligations légales concernant la gestion des renseignements personnels. Bien que plusieurs obligations remettent en cause la sécurité des données et la logistique entourant la protection des renseignements personnels, avez-vous évalué l'impact de la Loi 25 sur votre gestion interne ? Avez-vous déployé un plan d'action pour sensibiliser, former et implanter des méthodes de travail en lien avec les obligations de cette Loi ? Grâce à cette formation, nous désirons discuter des enjeux RH de l'application de la Loi 25.



**M^{me} Gabrielle
Bourgeois-Boucher**



ALLIANCE RESSOURCES HUMAINES
SERVICES DE CONSULTATION

Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 15 h 15 à 16 h 30 (75 min)

La zone agricole en mouvement: examen des nouvelles règles

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles a fait l'objet de modifications importantes entrées en vigueur le 9 décembre 2021. Également, le Règlement sur l'autorisation d'aliénation ou d'utilisation d'un lot sans l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec a fait l'objet de plusieurs modifications importantes entrées en vigueur le 25 août 2022.



M^e François Montfils
Associé



M^e Anthony Delisle
Avocat



Jeudi 15 juin / 15 h 15 à 16 h 30 (75 min)

Comment mieux attacher les ententes à conclure avec les promoteurs?

Cet atelier abordera certains éléments qui sont essentiels à considérer dans vos ententes avec les promoteurs afin d'en améliorer la gestion et de vous assurer qu'elles sont conformes à la législation en place.



M^e François Bouchard
Avocat



M^e Roxanne Tremblay
Avocate



Jeudi 15 juin / 15 h 15 à 16 h 30 (75 min)

L'encadrement de l'approvisionnement en eau pour les développements domiciliaires non desservis

Les problèmes d'approvisionnement en eau deviennent de plus en plus courants pour plusieurs municipalités du Québec. En effet, certaines municipalités sont préoccupées de l'impact de la densification sur la capacité d'accès à l'eau potable. Nous aborderons donc certains outils permettant aux municipalités d'intervenir en amont pour mieux encadrer l'approvisionnement et afin de s'assurer de satisfaire les besoins d'alimentation en eau de façon pérenne en quantité suffisante pour les futurs développements domiciliaires, et ce, sans causer d'impacts significatifs pour les autres usagers à proximité.



M^e Caroline P. Fontaine
Avocate



Jeudi 15 juin

Jeudi 15 juin / 15 h 15 à 16 h 30 (75 min)

Demandes de coûts supplémentaires dans un contrat municipal

Une demande de coût supplémentaire faite à une municipalité doit être analysée selon des règles prévues aux lois municipales et au règlement de gestion contractuelle. Même les demandes d'ajustement de prix pour du carburant ou tout autre matériel sujet à une fluctuation des prix sont assujetties à ces règles. Les changements qui surviennent en cours de travaux, aussi urgents soient-ils, doivent elles aussi suivre ces règles.



M^e Pier-Olivier Fradette
Avocat



M^e Simon Gagné-Carrier
Avocat



Vendredi 16 juin

Vendredi 16 juin / 7 h 30 à 8 h 30

Déjeuner

Vendredi 16 juin / 8 h 30 à 9 h 30 (60 min)

Quiz juridique pour les DG : testez vos connaissances !

Dans une formule décontractée, nous posons ouvertement de courtes questions se répondant par vrai ou faux et les participants lèvent la main selon ce qu'ils croient être la bonne réponse. Nous faisons ensuite un retour sur la question et donnons la bonne solution avec les motifs qui la sous-tendent et formulons aussi certaines recommandations. Les questions touchent plusieurs sujets d'intérêt pour les directeurs généraux.



M. Martin Bouffard
Avocat



M. Patrick Beauchemin
Avocat

MORENCY 50 ans
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



Vendredi 16 juin / 9 h 45 à 11 h 30 (1 h 45)

Revue de la jurisprudence et des modifications législatives de la dernière année

Cet atelier permettra de faire un tour d'horizon sur les modifications législatives sanctionnées ayant des répercussions sur la gestion municipale ainsi que des jugements et décisions des tribunaux en droit municipal qui méritent d'être connus des directeurs généraux.



M. Daniel Bouchard
Avocat

Lavery